

Téléphones mobiles



Santé et Sécurité



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

UTILISER UN TÉLÉPHONE MOBILE EST-IL DANGEREUX POUR LA SANTÉ ?

Avec plus de 66 millions d'abonnements en France fin 2011, le téléphone mobile est résolument entré dans notre quotidien. Il n'existe pas aujourd'hui de preuve scientifique démontrant que l'usage des téléphones mobiles présente un risque pour la santé. Néanmoins, faute d'un recul suffisant, des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme et certains

d'entre nous s'inquiètent. Ainsi, à titre de précaution, il est recommandé d'adopter des gestes simples destinés à réduire son exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences émis par les téléphones mobiles.



PRIVILÉGIEZ VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

Bien utiliser son téléphone mobile est aussi faire preuve de civisme.



**PORTEURS
D'UN IMPLANT
ÉLECTRONIQUE :
ÉLOIGNEZ VOTRE
TÉLÉPHONE MOBILE !**

En raison des risques possibles d'interférences, il est recommandé aux personnes portant un implant électronique (pacemaker, pompe à insuline, neurostimulateur, etc.) d'éloigner leur téléphone mobile de leur appareil médical.

**HÔPITAUX ET AVION :
ÉTEIGNEZ VOTRE
TÉLÉPHONE
MOBILE !**

Les signaux radio émis par votre téléphone sont susceptibles de perturber le fonctionnement d'autres équipements électroniques.

Il est donc important de respecter les consignes de sécurité qui vous sont communiquées en éteignant votre téléphone chaque fois que demandé.



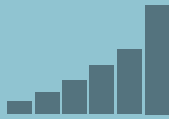
**NE TÉLÉPHONEZ JAMAIS
EN CONDUISANT...
MÊME AVEC UN KIT
MAINS-LIBRES !**

Téléphoner en conduisant constitue un réel facteur d'accident grave : c'est pourquoi l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit.

Dans la pratique, le danger provient surtout de la distraction créée par la conversation téléphonique : l'utilisation d'un kit mains-libres n'est donc pas une solution pour les conducteurs.

QUELQUES GESTES SIMPLES

A titre de précaution, adopter ces quelques gestes simples vous permettra de réduire votre exposition.



ÉLOIGNEZ VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE

Pour limiter l'exposition de la tête, vous pouvez utiliser un kit mains-libres (oreillette).

PRIVILÉGIEZ LES ZONES DE BONNE RÉCEPTION

Évitez de téléphoner dans les secteurs mal couverts par le réseau : à l'intérieur d'un véhicule, d'un ascenseur, d'un parking souterrain, etc. En effet, afin de maintenir la qualité de transmission, votre téléphone mobile augmente sa puissance d'émission et donc votre niveau d'exposition.

ASTUCE

Vous vous situez dans une zone de bonne réception lorsque votre téléphone mobile indique un nombre maximal de barrettes.

UTILISEZ VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE AVEC MODÉRATION

Évitez les conversations inutiles ou trop longues : une communication prolongée augmente la durée de votre exposition aux radiofréquences.

À SAVOIR

Les dispositifs dits «anti-ondes» présentés comme réduisant le niveau d'exposition dû aux téléphones mobiles, n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER LORS DE DÉPLACEMENTS À GRANDE VITESSE

Lorsque vous vous déplacez à grande vitesse (en train, par exemple), votre téléphone mobile entre successivement en relation avec différentes antennes-relais et peut élever sa puissance au niveau maximum pour les rechercher.

À SAVOIR

Votre téléphone mobile peut émettre à sa puissance maximale au moment de la connexion au réseau et pendant les premières secondes de la conversation.

CONSEILLES VOS ENFANTS : LIMITEZ LEUR RECOURS AU TÉLÉPHONE MOBILE

L'ANSES* recommande de poursuivre la recherche scientifique sur les effets des radiofréquences, notamment vis-à-vis des enfants.

En effet, si des effets sanitaires étaient un jour mis en évidence, les enfants pourraient y être plus sensibles, leur organisme étant en cours de développement (système nerveux par exemple). Par ailleurs, arrivés à l'âge adulte, ils auront été de fait exposés plus longtemps aux champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles.

Ainsi, toujours par mesure de précaution, les parents d'enfants ou d'adolescents disposant d'un téléphone mobile sont invités à les informer sur les moyens permettant de réduire leur exposition comme, par exemple, l'utilisation d'une oreillette.



*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail.

TÉLÉPHONES MOBILES ET SANTÉ : QUE DISENT LES EXPERTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER ?

Depuis plusieurs années, dans le monde, des équipes d'experts étudient les effets sanitaires potentiels de l'utilisation des téléphones mobiles.

ETUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

Différentes études épidémiologiques sur les effets potentiels de l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences émis par les téléphones mobiles ont été menées : les données recueillies ne révèlent pas de risque à court terme.

Les téléphones mobiles étant un bien de consommation récent, faute d'un recul suffisant, des interrogations subsistent sur la possibilité d'effets à long terme, plus particulièrement dans le cas d'utilisateurs intensifs. C'est la raison pour laquelle le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les champs électromagnétiques de radiofréquences «cancérogènes possibles» en juin 2011.

ETUDE DES EFFETS BIOLOGIQUES

Dans le cas des radiofréquences et en particulier des téléphones mobiles ? les seuls effets biologiques observés sont thermiques : la température des tissus les plus exposés du corps humain augmente.

C'est pourquoi des valeurs limites d'exposition aux radiofréquences ont été définies afin de protéger les personnes contre ces effets.

En dessous de ces valeurs limites d'exposition, les expertises scientifiques les plus récentes concluent que les données disponibles ne montrent pas d'effets biologiques avérés liés à l'usage des téléphones mobiles, que ce soit à court terme ou à long terme.



Qu'est-ce qu'une étude épidémiologique ?

Les études épidémiologiques s'attachent à observer des facteurs influant sur la santé. Elles comparent notamment la fréquence de survenue d'une maladie au sein d'un groupe de personnes exposées à un agent suspect, à celle d'une population qui n'y est pas confrontée. Cette comparaison permet d'obtenir des informations sur un éventuel effet sur la santé lié à l'exposition à l'agent étudié.

En quoi consiste l'étude d'un effet biologique ?

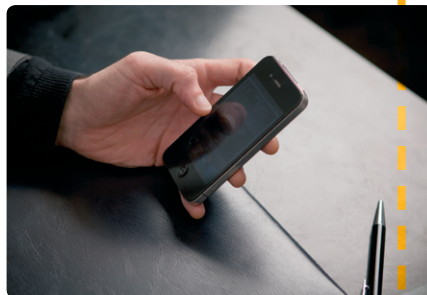
Il s'agit d'étudier des effets par exemple sur le système nerveux, cardiovasculaire ou oculaire, sur la cellule ou l'ADN cellulaire, sur la croissance ou la reproduction, sur le développement de cancers, etc.

Qu'est-ce qu'un effet biologique ?

Pour répondre aux multiples stimulations auxquelles il est soumis, le corps humain dispose de mécanismes biologiques d'adaptation. Ainsi, constater un effet biologique n'implique pas qu'il ait des conséquences néfastes pour la santé. Il faut pour cela que les capacités d'adaptation du corps humain soient dépassées.

Exemple :

La pratique de certaines activités sportives peut faire monter la température du corps sans que cela constitue un danger. En revanche, un «coup de chaleur» montre que les limites d'adaptation du corps humain sont dépassées.



LES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION VOUS PROTÈGENT

QU'EST-CE QUE LE DAS (DÉBIT D'ABSORPTION SPÉCIFIQUE)?

Le «Débit d'Absorption Spécifique» des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques.

Dans le cas des téléphones mobiles, la réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 Watt par kilogramme (W/kg) pour une exposition de la tête.

COMMENT ONT ÉTÉ FIXÉES LES VALEURS LIMITES DU DAS ?

Dès 1999, sur la base d'une expertise internationale, le Conseil de l'Union Européenne a émis une recommandation qui fixe les valeurs limites d'exposition aux radiofréquences destinées à garantir la sécurité et la protection du public.

Ces valeurs limites ont été traduites dans le droit français par l'arrêté du 8 octobre 2003 fixant des spécifications techniques applicables aux équipements terminaux radioélectriques, notamment les téléphones mobiles.

COMMENT CONNAÎTRE LE DAS DE SON TÉLÉPHONE MOBILE ?

Le DAS maximal des téléphones mobiles figure obligatoirement dans leur notice d'emploi. Des conseils d'utilisation pour réduire les niveaux d'exposition des utilisateurs doivent également y figurer.

Afin de rendre l'accès à cette information plus facile, le Gouvernement a décidé de rendre obligatoire l'affichage du DAS des téléphones mobiles dans tous les lieux de vente (décret n°2010-1207 du 12 octobre 2010 relatif à l'affichage du débit d'absorption spécifique des équipements terminaux radioélectriques).

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations et connaître les actions engagées par les pouvoirs publics, consultez le portail interministériel « radiofréquences, santé, environnement » :

www.radiofrequences.gouv.fr